

La Cellule sociale des étudiant·e·s

Accueil et Accompagnement

Nous **accueillons** l'étudiant·e qui souhaite faire part d'une difficulté qu'il/elle rencontre (qu'elle soit d'ordre financier, relationnel, d'adaptation à la vie universitaire,...) :

- nous l'aidons à clarifier sa situation et à envisager les réponses possibles à ses attentes ;
- nous l'aidons à aménager concrètement son quotidien et l'accompagnons dans son processus de changement ;
- nous l'orientons éventuellement vers d'autres services de l'Université ou extérieurs à l'Université.

Nous sommes également disponibles pour la famille de l'étudiant·e.

Interventions financières

Nous **intervenons financièrement** en accordant sur base de critères propres :

- des **prêts** remboursables sans intérêt :
 - pour échelonner le paiement des droits d'inscription (*),
 - pour les étudiant·e·s boursier·ère·s de la Fédération Wallonie-Bruxelles (*),
 - pour un dépannage ponctuel (*),
 - pour un stage ou séjour d'études dans le cadre d'un master,
 - pour un master complémentaire ;
- des **allocations** non remboursables, en fonction du parcours académique de l'étudiant·e, de son budget d'études annuel et de sa situation familiale et financière actuelle (formulaires disponibles et téléchargeables à partir du 15 septembre).

Nous **examinons** les demandes et **accordons** sur base de certains critères une **réduction** du montant **des droits d'inscription** (*).

(*) formulaires disponibles et téléchargeables à partir du 16 août

Information

Nous **informons** en matière de :

- allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- coût d'une année d'études,
- gestion du budget,
- droits et obligations des jeunes,
- Législation relative aux jobs « étudiants »,
- allocations familiales, mutuelle ...

La Solidarithèque

La Solidarithèque est une épicerie solidaire créée et gérée par les services sociaux de l'**UNamur**, de la **HEAJ**, la **HEPN**, l'**HENALLUX** et l'**IMEP** en partenariat avec l'Association pour la Solidarité Étudiante en Belgique (**ASEB**).

Tous les mercredis de 16 h à 18 h 30, les étudiant·e·s peuvent venir acheter leur panier alimentaire pour 5 euros. Ce panier est composé de féculents, conserves, fruits et légumes frais, charcuterie, fromage, produits laitiers, etc.

<https://www.unamur.be/services/vecu/social/solidaritheque>

et aussi

- **l'allègement pour motif social grave**
- **le prêt PC en dépannage**
- **les jobs « étudiants » et la collaboration avec le Career Center** de l'UNamur.

Contacter l'équipe sociale

Les assistant·e·s sociaux·ales, Stéphanie BIRON, Maxime GIGOT, Pierre LECHAT et Isabelle MERTENS sont disponibles

- par mail : sse@unamur.be
- par téléphone : 081/72.50.85
- pendant les permanences au Centre social universitaire
- ou sur rendez-vous au Centre social universitaire.

Prise de contact, informations, documents téléchargeables :

<http://www.unamur.be/services/social/service>